

Le Voyacais

Novembre 2020

L'édito

Le mois de novembre est généralement considéré comme le pire mois de l'année. En effet nous allons connaître au fil des jours et en vrac : le passage aux horaires d'hiver, les jours qui raccourcissent, l'arrivée du froid et de la pluie... et ce bon sang de reconfinement qui bouscule à nouveau nos habitudes.

Au cours de cette période la mairie et l'agence postale resteront ouvertes aux horaires habituels. Vos élus seront à votre écoute en cas de nécessité.

Nous ne manquerons pas de prendre des nouvelles de nos aînés vivant seuls ou éloignés de leur famille, et qui ont une santé fragile, comme nous l'avons fait lors du confinement de mars dernier.

Les attestations de déplacement dérogatoire sont à votre disposition à la mairie si besoin. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le temps n'est pas encore aux gelées, alors profitons-en, en se couvrant bien, pour faire de bonnes balades...d'une heure maxi! Et avec son attestation!

Voici quelques dates clés de ce mois de novembre

« Movember » : Mois contre le cancer de la prostate

1/11: La Toussaint

1/11 : Lancement du Mois Sans Tabac1/11 : Début de la trêve hivernale

3/11 : Journée internationale de la gentillesse

11/11: Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Hommage à tous les morts pour la France

Vendredi 13/11 : Jour de chance ou de poisse ?

15/11: Journée mondiale du recyclage

19/11: Le beaujolais nouveau

20/11: Journée mondiale des droits de l'enfant

25/11: La Sainte Catherine

27/11: Black Friday: promotions monstres

30/11: Début de l'Avant

Après « octobre rose » qui symbolise la lutte contre le cancer du sein, le mois de novembre est consacré à la recherche contre les maladies masculines et notamment le cancer de la prostate.

« Movember » est une contraction des mots « moustache » et «november» (novembre en anglais) mais c'est surtout un événement de santé publique. Dès 2003, les hommes du monde entier ont été invités par la Movember Foundation Charity à se laisser pousser la moustache pendant tout le mois de novembre.

Depuis sa création, la fondation a récolté plus de 170 millions de dollars au travers des différents pays (dont la France) qui participent.

Messieurs cette année on dessine les moustaches sur le masque!

Votre Conseil Municipal



Ce mois-ci, Isabelle PROTEAU, 2 eme adjoint au Maire se présente

Bonjour à tous,

Voici une brève présentation personnelle afin que vous me connaissiez un peu mieux :

Je m'appelle Isabelle Proteau et j'habite Vouhé avec mon mari et mes 3 enfants depuis 13 ans. Je viens de fêter mes 44 ans.

J'ai eu des expériences professionnelles assez diverses : passant du travail à la chaîne en usine, à la télévente pendant 10 ans puis à l'animation auprès des enfants du village. Je suis aujourd'hui intendante dans un lieu de vie, dans notre beau village de Vouhé.

J'ai pratiqué pendant quelques années la plongée sous-marine qui m'a apporté beaucoup de sérénité et aujourd'hui je me lance un défi: courir la Sénégazelle au mois de mai 2021. C'est une course solidaire où chaque participante s'engage à apporter 46 kg de fournitures scolaires pour les écoliers sénégalais de maternelle et primaire. Si vous souhaitez participer à cette opération vous trouverez une collecte de fournitures scolaires à la mairie (www.senegazelle.fr).

Je me suis engagée au conseil municipal il y a 6 ans afin d'apporter ma contribution et mon temps à la vie communale. Je souhaite continuer encore plus dans mon nouveau rôle d'adjoint en essayant d'assister au mieux les associations ou petites entreprises de notre village, dans leurs actions et animations, afin de nous permettre de garder un village actif et animé. Il me faudra aussi travailler de concert avec les enseignants et les parents d'élèves pour que notre école continue d'apporter le meilleur à nos enfants. J'espère enfin maintenir la communication auprès de vous : il parait que je suis bavarde (c'est mon mari qui le dit !) alors n'hésitez pas à venir discuter si vous me croisez dans le village, ça sera toujours un plaisir. A bientôt.



La cérémonie du 11 novembre

Suite à la parution du décret du 16 octobre sur l'état d'urgence sanitaire, les rassemblements sur la voie publique sont interdits ; la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera uniquement en présence d'élus. Une gerbe sera déposée au pied du monument aux morts. A cette occasion tous les maires de France prononceront le même discours.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens et actuels.

Formation Prévention et secours civique de niveau 1

Vous souhaitez être en mesure de porter secours, venez suivre la formation PSC1

(Prévention et secours civique de niveau 1) proposée par la Mairie à Vouhé.
Cette formation vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.
Elle aura lieu sur une journée (bien remplie!) dans la salle communale.
Peuvent s'inscrire en mairie toutes les personnes de 10 ans et plus. Aucun pré requis n'est nécessaire, par contre une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.

Un certificat de compétences, reconnu par les services de l'Etat, est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Informations à fournir :

Nom/prénom/date de naissance et jours de la semaine possibles pour vous. Le tarif est de 60€ par personne. Inscrivez-vous rapidement car nous commencerons une session de formation dès que 10 personnes seront inscrites!

Devenez le premier maillon de la chaîne de secours!

Inscriptions à la mairie 05 46 68 96 16 ou mairie.vouhe17@orange.fr

L'agence postale

Le service de l'agence postale communale est assuré par Chrystelle THIBAUD, secrétaire de Mairie, qui ne fait que transmettre le courrier à l'agence de Surgères.

Ce service permet aux administrés de ne pas se déplacer sur la commune de Surgères afin d'effectuer leurs envois, récupérer colis et recommandés, retirer de l'argent sur leur compte bancaire postal.

Nous ne sommes pas responsables de l'acheminement du courrier et des colis, merci d'en prendre bonne note.

Toute réclamation sur la non réception de courrier est à effectuer uniquement auprès de l'agence postale de Surgères.

Merci de rester courtois et compréhensif!



Tél de l'agence postale/mairie : 05 46 68 96 16

Les commissions communales

Depuis l'élection municipale du 15 mars 2020, 7 commissions se sont constituées avec leurs responsables :

<u>Budget</u>, <u>actions sociales</u>: Brigitte Diot-Besnier

<u>Jeunesse</u>: Isabelle Proteau

<u>Animations, sports, associations</u>: Isabelle

Proteau

Communication: Isabelle Proteau et

Brigitte Diot-Besnier

<u>Urbanisme / Bâtiments</u>: Eric Lavergne

Patrimoine: Eric Lavergne

Voirie/ Embellissement : Eric Lavergne

Le repas des aînés

Suite à la parution du décret du 16 octobre sur l'état d'urgence sanitaire, nous ne pourrons malheureusement pas organiser le repas des aînés prévu le 28 novembre en salle des fêtes. C'est avec un brin de tristesse que ce moment convivial nous échappe. Ce repas traditionnel était l'occasion de nous rassembler autour d'un menu concocté par le Petit Caprice et servi par les jeunes du village. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous d'ici la fin de l'année.

Vouhé en Fête

Pour finir cette année morose sur une note d'espoir, de joie et de gaieté Vouhé en Fête organise à nouveau *Le concours des Maisons Décorées et Illuminées de Noël*. Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants à compter du 1^{er} décembre.

3 beaux lots récompenseront les 3 premiers gagnants.

Des flyers seront distribués dans vos boites aux lettres début novembre Nous comptons sur vous pour retrouver la magie de Noël!

La Joie de Vivre à Tout Age

Pour raisons sanitaires le club suspend ses activités jusqu'à nouvel ordre. Le concours de belote prévu le 19 novembre ainsi que le repas de Noël sont également annulés. L'Assemblée Générale prévue salle des fêtes le jeudi 21 janvier 2021 à 10h30 est maintenue.

R'THON

C'est avec regret que l'association a pris la décision d'annuler le baptême en voiture de rallye prévue le 5 décembre suite aux décisions gouvernementales. Rendez-vous l'année prochaine à Vouhé à l'occasion du 20 ème anniversaire de l'association.

Le carnet voyacais

Bienvenue à Mr et Mme Jean-Claude GUILBON, nouveaux habitants de la commune.

Décès

Mme Brigitte COLANGE est décédée dans sa 77^{ème} année, son inhumation a eu lieu le 22 octobre 2020 au cimetière de Vouhé.

Petite annonce

Cherche personne de confiance pour entretien 2 fois par mois. Maison à Vouhé. gghelleu@hotmail.com

Les principales décisions du conseil du 14 octobre 2020

Vote du taux de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement de 3 % à 3.50%. Ce taux peut être révisé chaque année.

Désignation d'un délégué et un suppléant au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de la CDC Aunis-sud.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mr Patrick Ollivier comme délégué et Mme Sophie David comme suppléant.

<u>Centre de gestion de la Charente Maritime : contrat groupe assurance du personnel collectivités employant moins de 30 agents</u>

Le conseil municipal décide d'accepter ce nouveau contrat.

Désignation des délégués à la caisse nationale d'action sociale (CNAS)

Le conseil municipal a désigné à l'unanimité Mme Brigitte Diot-Besnier comme déléguée « élue » et Mme Chrystelle Thibaud comme déléguée « agent ».

Désignation des référents tempête pour l'AMF et ENEDIS

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Sophie David et Mme Gaëlle Robin comme « référents tempête ».

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption sur l'immeuble situé « Bel Air ».

Formation premiers secours (PSC1) pour les administrés

Mr Hervé Darjo propose au conseil d'organiser des formations aux premiers secours par l'intermédiaire de la SNSM. Le coût par personne s'élèvera à 60 € (affiche en dernière page).

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 16 novembre à 19h45 à la mairie.

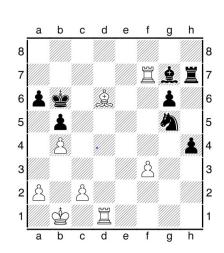
Retrouvez l'intégralité du Compte Rendu affiché en mairie et sur le site internet



Vous retrouverez ces informations sur le site internet <u>www.mairie.vouhe17@orange.fr</u> géré par notre webmaster Ketsia.

L'application Illiwap, gérée par Lindsay, vous alerte sur les informations urgentes

A vos méninges!

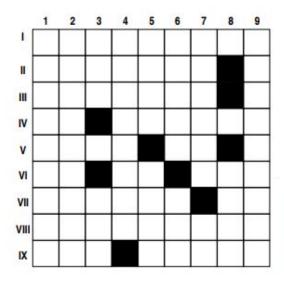


Grille de sudoku 1

	6	8	1	9		5	2	3
5	3	1	8		6	9	7	4
9	2	4	7	5	3	8	6	1
2	4	5		7	1	3	8	6
3		6	2	4	8	1		9
1		9	6		5	7	4	2
8	9	3	5		2	4	1	
6		7	4	1	9		3	8
4		2	3	8	7	6	9	5

Les blancs font « MAT » en 2 coups !

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

Permutation. II. Ça fait mauvaise impression.
 L'enfer du GI. IV. Argent. Barrent.
 Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion.
 VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

VERTICALEMENT

Parties remises.
 Excentrique.
 Aurochs.
 Etendue d'eau.
 Vespasienne.
 Volcan.
 Prénom allemand.
 Changeais de timbre.
 Planche.
 Conduisit.
 Mesure l'intelligence.
 Grimace.
 Se déplacer à pas de souris.



Prévention et Secours Civiques



Informations et Inscription :